



## DÉTAIL DES TARIFS : SAISON 2022-2023

Le règlement est constitué de la licence fédérale, ainsi que de la cotisation à l'association :

### Licence fédérale (reversée à la FFJDA) :

Elle est de **41,00 €** par personne, payable **en une fois en début de saison**.  
(ou au démarrage de l'activité si le pratiquant arrive en cours de saison)

### + Cotisation à l'USC MUSASHI, section Kendo :

Elle est versée en début de saison et peut être acquittée en espèces, par virement bancaire et jusqu'à trois fois par chèque (à l'ordre "USC MUSASHI").

Pour un paiement en plusieurs fois, les trois chèques seront encaissés selon le calendrier :

- T1 : encaissement au plus tôt (octobre au plus tard)
- T2 : encaissement en février
- T3 : encaissement en mai

Pour un paiement par virement bancaire, nous n'avons pas de procédure de prélèvement.  
Il revient donc à chacun de programmer des virements automatiques ou d'effectuer des virements ponctuels.

**=> Merci d'indiquer l'objet et le nom du licencié lors du virement**  
(par exemple : "NOM Prénom - Licence + Cotis. T1").

Notre club accepte également le règlement des cotisations avec les Coupons Sports ANCV.  
Pour information, la ville de Colomiers peut remettre des tickets sport à ses jeunes habitants :  
<https://www.ville-colomiers.fr/mon-quotidien/sport-et-loisirs/le-ticket-sport-de-la-ville-de-colomiers-491.html>

Les arrivants en cours de saison s'acquittent de la cotisation à partir du trimestre en cours :  
cotisation entière de septembre à décembre, deux tiers de janvier à mars, un tiers d'avril à juin.

### Tarifcation:

Adulte (16 ans et plus).....	<b>150€</b>
Jeunes (Moins de 16 ans au jour de l'inscription).....	<b>90€</b>
Étudiants et lycéens.....	<b>105€</b> (Sur présentation d'une carte en cours de validité)
Demandeurs d'emploi.....	<b>105€</b> (Sur présentation d'un justificatif)

### Réduction Famille:

Premier pratiquant..... Plein Tarif  
Deuxième pratiquant..... 20% de réduction  
Troisième pratiquant..... 40% de réduction  
Quatrième et plus..... Gratuité  
(L'ordre des pratiquants est déterminé par le montant de leur cotisation à plein tarif, dans l'ordre décroissant)

=> Exemple d'une famille de trois personnes, un adulte, un étudiant et un jeune :  
la cotisation est de 150 € pour l'adulte, 105 € moins 20% pour l'étudiant et 90 € moins 40% pour le jeune.

**Pour tout renseignement, merci de contacter :**

- La trésorerie: [tresorerie.musashi@gmail.com](mailto:tresorerie.musashi@gmail.com) Le secrétariat: [secretariat.musashi@gmail.com](mailto:secretariat.musashi@gmail.com)

